

CONCOURS GARDIEN DE LA PAIX

1^{ÈRE} SESSION 2023

INSCRIPTIONS :

Par voie électronique sur : www.devenirpolicier.fr

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

8 Novembre 2022

DATE LIMITE DE VALIDATION EN LIGNE DES FORMULAIRES D'INSCRIPTION :

6 Janvier 2023 18h00 (heure de Paris)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

soit sur www.devenirpolicier.fr

soit au 0800.22.0800 (gratuit depuis poste fixe)

DATES DES ÉPREUVES D'ADMISSION :

seront publiées sur www.devenirpolicier.fr

DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES :

7 mars 2023

△ CONDITIONS PARTICULIÈRES OUTRE-MER :

En raison du décalage horaire, les épreuves écrites de ces concours auront lieu le 8 mars 2023.
Le nombre total de postes offerts aux concours sera fixé par arrêté ministériel ultérieur.

△ CONDITIONS PARTICULIÈRES DES INSCRIPTIONS AUX CONCOURS INTERNES :

Dès l'ouverture des inscriptions, les candidats ont toutes les procédures à établir sur le site internet du ministère de l'intérieur et des outre-mer www.devenirpolicier.fr.

Vous informer, notre priorité !

25/10/2022



www.unitesgppolice.com